

[N°38]
Juillet-août
2013

FLEURY' **mag**

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

DOSSIER : **P.13**

Fleury fait son cirque !



P. 8 **LOISIRS**
Quartiers
d'été

P. 11 **AUNETTES**
Aménagements
extérieurs

P. 17 **FORUM**
La rentrée
des associations



Fleury'mag, journal d'information de la Ville de Fleury-Mérogis, est imprimé à 2 600 exemplaires sur papier 100 % recyclé.



Magazine p.4

- En images p.4-5
- Prévention canicule p.6
- Chantier du rond-point de Bondoufle p.7

Demain ma ville

- Quartiers d'été p.8-9
- Au revoir les maîtresses ! p.10

Vivre ensemble

- Aunettes : début des aménagement extérieurs p.11
- Une matinée avec la halte-garderie p.12

Dossier p.13

Fleury fait son cirque !

- En images p.14-15
- Le cabaret des enfants p.16

Rendez-vous p.17

- Forum des associations p.17
- Léz'arts à l'école p.18
- Histoire : Max Marchand p.19
- Agenda p.20

Fleury pratique p.21



David DERROUET

Maire de Fleury-Mérogis,
vice-président
de la communauté
d'agglomération du Val d'Orge,
député suppléant.

Madame, Monsieur,

Nous voilà au début de l'été. Ce journal est l'occasion de vous présenter l'ensemble des activités que la ville propose pour tous les publics : activités du centre de loisirs, ateliers à la carte organisés par le service Jeunesse mais aussi sorties familiales... Vous retrouverez aussi tous les bons conseils pour passer un été serein.

Je profite de cet éditorial pour vous annoncer que ce sera le dernier du mandat : si la loi m'autorise à poursuivre la rédaction de mes éditos jusqu'à l'ouverture de la campagne municipale, j'ai néanmoins fait le choix de ne plus faire paraître d'édito à partir de septembre pour des raisons d'équité.

Dans le même ordre d'idées, j'ai aussi décidé en accord avec l'équipe municipale de ne pas procéder aux inaugurations des nouveaux bâtiments ou des extensions à venir : ainsi le parcours sportif de la Greffière, le local intergénérationnel, la nouvelle tribune de foot, l'extension de la médiathèque, la deuxième tranche de la réhabilitation de la médiathèque ne seront pas inaugurés avant les élections.

Ce que l'équipe municipale et moi-même espérons le plus, c'est que vous aurez plaisir à découvrir tous ces nouveaux locaux qui visent à améliorer votre qualité de vie au quotidien à partir de la rentrée.

Soyez assurés de ma détermination à agir en ce sens.

Avec mon profond dévouement.

Directeur de la publication : David Derrouet • **Directrice de la communication :** Stéphanie Debauge • **Rédaction :** Claire Robert, Stéphanie Debauge • **Mise en pages :** Sophie Rouxel • **Conception graphique :** Studio Plus-SA - www.studioplussa.com • **Impression :** imprimerie Grenier • **Distribution :** Privilège et Communication • **Photos :** Ville de Fleury-Mérogis - Djamila Calin (pages 1, 3, 4, 5, 13 à 16) - Fotolia (p. 24) - Tecnic/Paule Green (esquisse p. 11) - Collection Michel Lambart (p. 19).



1



2



3



4



5



6



1 ENVIRONNEMENT • Samedi 15 juin, une trentaine de personnes ont relevé leurs manches pour nettoyer la forêt de Saint-Eutrope, dans le cadre de l'opération Grand nettoyage de printemps.

2 CRÈCHE COLLECTIVE • Le 14 juin, parents et tout-petits étaient conviés à une grande fête de fin d'année. Au programme : présentation de l'équipe, diaporama musical, visite de la crèche collective, verre de l'amitié.

3 HALTE-GARDERIE • Le mardi 28 mai, salle des Familles, enfants, parents et animatrices de la halte-garderie se retrouvaient autour d'un repas festif et musical.

4 BIENVENUE • Samedi 15 juin, la municipalité organisait pour les nouveaux habitants de Fleury une visite de la ville suivie d'un pot convivial.

5 BADMINTON • Vendredi 31 mai, l'association Bad FM 91 organisait une rencontre sportive au gymnase. Ce championnat interne au club récompensait les jeunes compétiteurs de 8 à 16 ans.

6 CONTE • Mercredi 19 juin, les enfants ont fait la connaissance de Gilles Bizouerne, conteur aux mille histoires, comptines et jeux de doigts.

LA RUE EST VERS L'ART • Les 29 mai et 1^{er} juin, de nombreuses surprises insolites attendaient les passants aux détours des rues de la ville : ici, la traversée d'un étonnant groupe de "poubelles sur pattes", sous les yeux médusés des automobilistes de la RD445 ; là des amateurs de tango s'adonnant à quelques pas de danse aux rythmes des feux de circulation ; au centre commercial, décoré pour l'occasion de rubalise et de sacs plastiques, un concert intimiste dans le salon de coiffure... le temps d'une "mise en pli" musicale ! Pendant ce temps, un peuple extravagant composé de mystérieux bonshommes oranges parcourait la ville. Musique, cirque, expositions, danse, concerts... : une trentaine de spectacles de rue étaient proposées dans le cadre de "la rue est vers l'art", projet fédérateur du Centre musical et artistique qui a rassemblé, autour des élèves et des enseignants, de nombreux acteurs et associations de la ville. La fête s'est clôturée le samedi soir par un apéro-concert aux Aunettes avec la complicité des ateliers pop-rock du Cma et un bal participatif dans le cadre de la fête des voisins.

MOUSTIQUES

Bon à savoir

Pour éloigner les moustiques, chacun peut agir à son niveau, en supprimant par exemple les eaux stagnantes autour de son domicile. Aussi est-il conseillé d'éviter, sur son balcon, sa terrasse ou dans son jardin, les coupelles de pots de fleurs, les jouets creux, les récupérateurs d'eau de pluie non fermés, etc.

MÉMOIRE

Appel du 18 juin



Mardi 18 juin, la municipalité et les associations d'anciens combattants ont commémoré l'appel du 18 juin avenue du Général-de-Gaulle.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Agenda 21 à Fleury

Édité par la Ville, ce carnet vert composé de fiches, décrit les actions de développement durable menées par la municipalité. Rens. : 01 69 46 72 12



PRÉVENTION

Que faire en cas de canicule ?



Si la température des derniers jours ne laisse aucunement présager l'arrivée d'une canicule, tout est toujours possible en matière de météo. Voici donc quelques conseils en cas de fortes chaleurs. Les personnes âgées, isolées ou handicapées, peuvent s'inscrire en mairie pour bénéficier du dispositif de prévention.

SE PROTÉGER CHEZ SOI. Pour se protéger de la chaleur, il faut fermer volets et fenêtres qui sont exposés au soleil, tant que la température extérieure est supérieure à celle de votre intérieur. Lorsque le contraire se produit, il faut ouvrir, afin de faire pénétrer l'air frais dans la maison. Il est déconseillé de sortir aux heures les plus chaudes de la journée (11h-21h).

S'HYDRATER. Il est fortement conseillé de s'hydrater dans la journée, sans attendre d'avoir soif (boire entre 1,5 litre à 2 litres d'eau en moyenne, sauf contre-indication médicale). Il est aussi recommandé de ne pas boire d'alcool. L'hydratation doit être accompagnée d'une alimentation solide, pour contrer la perte de sels minéraux.

PERSONNES VULNÉRABLES. Les personnes âgées, les nourrissons, les individus souffrant de maladies chroniques, les personnes consommant de la drogue ou de l'alcool... encourent des risques supérieurs aux autres. Si l'on suit un traitement médicamenteux, il est conseillé de consulter un médecin.

AIDER SON ENTOURAGE. Les voisins, la famille, les amis, doivent entourer les personnes vulnérables, s'assurer que tout va bien et les inciter à s'hydrater. Les personnes fragiles peuvent aussi s'inscrire auprès de la mairie sur le registre de prévention (remplir le coupon ci-dessous).

EN CAS DE DANGER. Dans une situation d'urgence, les numéros à utiliser sont le **15** (SAMU), le **18** (pompiers), le **112** (numéro d'urgence unique européen). ■

REGISTRE CANICULE

Coupon à retourner en mairie, service Retraités, 12 rue Roger-Clavier

Nom et prénom :
 Date de naissance : Tél. :
 Adresse :
 Médecin référent : Adresse :
 Tél. :

Précisez votre situation :

- Personne âgée de plus de 65 ans, résidant à domicile.
- Personne âgée de plus de 60 ans reconnue inapte au travail, résidant à domicile.
- Personne adulte handicapée résidant à domicile.

ROND-POINT DE BONDOUFLE

Les travaux se poursuivent



Depuis plusieurs mois, le Conseil général a entrepris d'importants travaux d'aménagement au niveau du giratoire de Bondoufle, sur la RD19, à quelques kilomètres au sud de l'entrée de Fleury. Objectif : fluidifier le trafic, très important sur cet axe aux heures de pointe. Les travaux se prolongent jusqu'en août, pour un retour "à la normale" fin septembre.

Afin de fluidifier le trafic entre les RD19, RD312 et les voies d'accès à la Croix-Blanche, le Conseil général mène en partenariat avec l'agglomération des travaux de réaménagement du rond-point de Bondoufle. Le projet, précurseur, anticipe aussi les projets immobiliers futurs : la ZAC Valvert et la création de nouvelles zones d'habitat sur Bondoufle. Le principe est d'ouvrir le giratoire existant, afin de permettre une traversée directe sur l'axe nord-sud en 2 X 2 voies. Les feux tricolores et les ensembles d'éclairage public sont en place. La période estivale, durant laquelle le trafic baisse, sera mise à profit pour réaliser la couche

de roulement définitif du nouveau carrefour. Un tourne-à-droite permettra de rejoindre directement la RD312 depuis la RD19 lorsque l'on vient de Brétigny. Le rond-point existant restera accessible pour les usagers souhaitant effectuer trois quarts de tour. L'ensemble du projet sera éclairé et paysager. Innovant, le dispositif prévoit un éclairage par des luminaires routiers, de nouvelle technologie à LED, permettant une bonne visibilité en toute circonstance. Les riverains devraient pouvoir emprunter cette voie directe fin septembre, une fois les travaux terminés et les panneaux directionnels posés. ■

DÉCHÈTERIES

De nouvelles cartes d'accès

Afin de moderniser ses déchèteries, le Siredom* a mis en place un nouveau système de gestion. À partir du 22 juillet, de nouvelles cartes d'accès seront délivrées gratuitement par l'agglomération, sur présentation d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile datant de moins de 3 mois et de votre ancienne carte. Celle-ci pourra être utilisée jusqu'au 1^{er} janvier 2014. La demande de carte peut également s'effectuer par courrier (formulaire à télécharger sur le site internet de l'agglomération). Pour les professionnels, le changement de carte d'accès se fera auprès de leur chambre consulaire.

• Service Environnement et Déchets ménagers
 ZAC des Montatons, 20 rue Denis-Papin
 à Saint-Michel-sur-Orge. N° vert : 0 800 293 991

*Syndicat intercommunal pour la revalorisation et l'élimination des déchets et des ordures ménagères.



EMPLOI

CV/lettres de motivation

Les mercredis 4 et 18 septembre, le pôle Insertion-Emploi de la mairie propose des ateliers d'aide à la rédaction de CV et de lettres de motivation. Les participants doivent apporter un ancien CV. Places limitées, Ne tardez pas à vous inscrire auprès du pôle Insertion-Emploi, tél. : 01 69 46 72 03

ADDICTIONS

Lutte contre le tabac

Vous êtes "accroc" à la cigarette ? Fumer vous cause des problèmes de santé, vous gêne dans votre vie sociale et professionnelle ? Pour vous aider, une demi-journée de sensibilisation est mise en place le 17 septembre prochain par le pôle Insertion-Emploi, dans le cadre de son action de lutte contre les addictions. Renseignements et inscriptions : pôle Insertion-Emploi, 01 69 46 72 03

LOISIRS

Quartiers d'été

Pour ceux et celles qui passeront tout ou partie de l'été à Fleury, la Ville propose de multiples activités et services pour toutes les générations : sorties en famille avec la halte-garderie ou l'espace familial Louis-Daquin, séjours été pour les enfants et les adolescents, animations et sorties à thèmes avec le centre de loisirs, sport et ateliers à la carte avec le Chalet, opération "Tranquillité vacances" et navettes courses pour les seniors, etc. De quoi profiter au maximum de cette période estivale !



Après les nombreuses activités de ces derniers mois (ateliers chorale, relaxation, cuisine, danse, cirque) et les rencontres festives (spectacle sous chapiteau, repas de fin d'année, fête de la ville), la halte-garderie propose des sorties en famille avec les tout-petits (moins de 3 ans) : base de loisirs de Bois-le-Roi (mardi 16 juillet et jeudi 22 août), forêt de Champcueil (jeudi 23 juillet), parc de la Coulée verte de Paray-Vieille-Poste (jeudi 29 août), parc de Villeroy à Mennecy (lundi 2 septembre). Pour les plus grands (enfants de 6 à 12 ans et adolescents de 11 à 17 ans), la Ville organise, comme chaque année, des séjours aux quatre coins de la France.

Haute-Savoie, Vendée, Morbihan, Hautes-Alpes, Aude... Telles sont les destinations de cette année pour les jeunes vacanciers.

Centre de loisirs : un programme foisonnant

Les enfants du centre de loisirs (3-11 ans) ne seront pas en reste. Ateliers clip vidéo, land art, light graf, jeux d'eau, barbecue... Voici quelques-unes des activités qui seront proposées en juillet. Côté sorties, il y en aura pour tous les goûts : piscine (tous les lundis et vendredis), parc Saint-Paul et serres de la région, bases de loisirs, etc. Chaque semaine, les animations seront construites autour

de thèmes. En août, par exemple, les enfants exploreront "le corps dans tous ses états", "les sciences et la nature", "les couleurs", "les peintres". Et pour ceux qui ont la "bougeotte", des sorties (fermes, musées, parcs), des escapades à la journée (visite d'une réserve africaine, journée à la mer) et des mini-camps (Souppes-sur-Loing...) seront prévus. Sans oublier les activités sur place, au centre de loisirs : ateliers créatifs, jeux collectifs, projection en plein air, veillée "la tête dans les étoiles"...

Des vacances au Chalet

Ouvert tout l'été, l'espace Jeunesse Le Chalet accueille les jeunes de 11 à 15 ans et de 15 à 17 ans. Le programme, disponible dans les points d'accueil, propose un large choix de sorties (Paris Plages, La Villette, Deauville...) et d'activités sportives (piscine, accrobranche...), ludiques (Laser Quest, bowling) ou culturelles (cinéma...). Le Chalet (01 60 15 85 20) est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Les jeunes Floriacumois ont également la possibilité de participer



aux compétitions sportives de la 16^e édition de Tria-cités qui aura lieu du lundi 8 au vendredi 12 juillet. Trois disciplines sont au programme (natation, VTT et course) ainsi que diverses animations (ateliers vidéo et reportages, skate, ludothèque, goûter et remise des prix...).

Rens. : 01 69 25 38 63 ou 01 69 46 72 29.

Les sorties en famille

Et pour que les familles puissent s'offrir un moment de détente cet été, plusieurs sorties sont organisées par l'espace familial Louis-Daquin : le 20 juillet au parc de Thoiry (78) et le 17 août dans une base de loisirs de la région parisienne. Inscrivez-vous vite (nombre de places limité) le

lundi (14h à 18h) et le jeudi (10h à 12h et 14h à 18h) à l'espace familial (01 69 51 78 60).

Seniors : un été serein

Enfin, rappelons que les seniors peuvent profiter tout l'été de la navette gratuite mise à leur disposition chaque vendredi pour faire leurs emplettes dans les centres commerciaux des alentours (Brétigny-sur-Orge ou Sainte-Geneviève-des-Bois). Rens. : 01 69 46 72 19 (service des retraités). Par ailleurs, et afin de veiller à la sécurité des personnes âgées, isolées ou handicapées, pensez au "Plan canicule" (voir p. 6) et à l'opération "Tranquillité vacances" (brigade de gendarmerie de Fleury : 01 60 15 72 05). ■

Horaires d'été : bon à savoir

> **L'accueil de la mairie** est ouvert durant tout l'été aux heures habituelles (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h).

> **Durant tout l'été, l'espace Emploi** reçoit sur RV aux horaires habituels les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA.

> **Les terrains sportifs** (multi-sports, synthétique) sont en accès libre tout l'été.

> **Le Point information jeunesse** sera fermé du 5 août au 2 septembre 2013.

> **Le centre de loisirs, le service Jeunesse / Le Chalet et l'espace familial Louis-Daquin** seront ouverts tout l'été.

> **La halte-garderie** sera fermée du 29 juillet au 19 août 2013. Durant les travaux de la Maison de la petite enfance, la halte-garderie est installée dans les

locaux de la crèche familiale. Rens. : 06 77 71 59 47.

> **La crèche collective** sera fermée du 29 juillet au 16 août inclus.

> **Le Centre musical et artistique (CMA)** sera fermé au public du lundi 15 juillet au lundi 2 septembre 2013.

> **Le pôle Culture, Vie locale et associative** sera ouvert au public durant tout l'été (au mois d'août,

accueil en mairie) aux heures habituelles (lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h).

Rens. : 01 69 46 72 09.

> **La salle des Familles** (louée aux habitants durant l'année) sera fermée pour entretien annuel du 23 juillet au 21 août inclus.

> **Les salles Wiener et Gavroche** (prêtées aux associations durant l'année) seront fermées pour entretien annuel du 8 juillet au 1^{er} septembre inclus.

> **Le studio Le Onze** sera fermé au public du 8 juillet au 1^{er} septembre. Reprise le 2 septembre. Nouveaux groupes ou habitués du studio de répétition, pensez à réserver vos créneaux dès le 2 septembre en appelant 01 69 46 72 09 !

> Dans le cadre des travaux d'extension, **la médiathèque Elsa-Triolet** sera exceptionnellement fermée au public du 1^{er} juillet au 3 août 2013 (réouverture le 6 août). Durant cette période, les Floriacumois ont la possibilité de se rendre dans l'une des onze

médiathèques du Val d'Orge. Jusqu'au 17 août, les prêts sont illimités en nombre et prolongés pour une durée de 8 semaines. Rens. : www.lireenvaldorge.fr

> Et aussi : du mardi 30 juillet au samedi 31 août inclus, **le bureau de Poste de Fleury-Mérogis** (centre commercial, place du 8-Mai-1945) sera ouvert aux horaires suivants : du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h30 à 17h, samedi de 9h30 à 12h. Rens. : www.labanquepostale.fr

PORTRAITS

Au revoir les maîtresses !

Le 18 juin, la municipalité organisait un pot de départ pour les enseignantes des écoles Paul-Langevin et Joliot-Curie. Certaines personnes, comme M^{me} Damiano ou M^{me} Lecourt, enseignaient sur la commune depuis de nombreuses années. Nous les avons rencontrées pour recueillir leurs impressions.



À la rentrée prochaine, six enseignantes sont mutées dans d'autres écoles de l'Essonne. Il s'agit de M^{me} Tranchant qui enseignait à l'école élémentaire Joliot-Curie depuis 4 ans et qui s'était fait remarquer pour son grand dévouement, sa gentillesse, son professionnalisme et son caractère positif. Très appréciée de ses collègues, elle a beaucoup apporté aux élèves, notamment grâce à ses qualités d'enseignante bilingue (en anglais) et à l'occasion d'une classe transplantée en Val de Loire.

De son côté, M^{me} Chavanne, enseignante débutante depuis septembre 2012, a été rapidement confrontée aux difficultés du métier mais a su garder le cap, intégrer parfaitement l'équipe pédagogique et a fait preuve de débuts prometteurs. À l'école élémentaire Paul-Langevin, ce sont M^{mes} Douté et Berry qui quittent leurs fonctions à la rentrée prochaine, tout comme M^{me} Lecourt qui enseignait à Fleury depuis... 1996 ! Dix-sept années durant les-

quelles elle en a vu passer des CE1 et des CE2 ! C'est pour se rapprocher de son domicile et éviter le stress des transports franciliens que cette enseignante, également mère de deux enfants, a choisi de partir. De Fleury elle garde cependant de très bons souvenirs et de solides liens d'amitié avec ses collègues. Elle a particulièrement apprécié les importants moyens mis à disposition de l'école, avec sorties et classes transplantées à la clé.

C'est aussi le sentiment de M^{me} Damiano qui enseignait à Fleury depuis plus de 20 ans ! "La ville est très active pour les enfants, déclare-t-elle. On peut y faire beaucoup de choses grâce aux moyens financiers et matériels, aux nombreux partenariats avec le CMA et la médiathèque, etc. C'est ici que j'ai expérimenté les tableaux numériques et j'ai eu la chance de bénéficier des classes transplantées une année sur deux ! L'école accueille aussi des enfants malades, atteints de myopathie ou d'épilepsie." Quand elle a "débarqué"

à Fleury en 1993, le choc a été rude pour cette jeune femme originaire de Marseille, biologiste de formation et enseignante dans le Var. "J'en ai usé des mouchoirs, confie-t-elle, avant de me résigner à suivre mon mari qui saisissait une belle opportunité professionnelle." Investie dans son métier, active dans les projets d'école et à l'USEP, mère de deux enfants, elle a cependant su s'adapter et apprécier son expérience professionnelle à Fleury. Les deux enseignantes expriment finalement le même attachement à cette petite ville, actuellement en pleine mutation. Mais toutes deux s'inquiètent aussi des évolutions récentes de la société : mal-être des adultes, difficultés d'intégration, incivilités grandissantes, précarisation des familles, etc. Mais au moment de quitter leur école de Fleury, c'est évidemment l'émotion qui prédomine ! ■

Photo ci-dessus : de gauche à droite, M^{mes} Lecourt, Douté, Damiano, Chavanne, Tranchant.



AUNETTES

Début des aménagements extérieurs

Alors que les travaux se poursuivent dans les immeubles, l'aménagement de nouvelles places de stationnement devrait débuter cet été.

Avec l'arrivée prochaine des Joncs-Marins, la construction du nouveau groupe scolaire et l'implantation d'une nouvelle surface commerciale à proximité, c'est l'ensemble du quartier des Aunettes qui est actuellement repensé. Cet été, des travaux débuteront sur les espaces extérieurs afin de redistribuer les places de stationnement. Une allée traversante sera également créée, nouvel espace de partage entre automobiles et piétons.

Créer des places "utiles"

Les lots 4-1 et 4-2 des Joncs-Marins commenceront à sortir de terre en 2013. Ces nouvelles constructions appellent un réaménagement du quartier et notamment des places de stationnement. Le constat est le suivant : une grande partie des places actuelles, situées loin des immeubles, est presque exclusivement monopolisée par des voitures-ventouses. Ces places seront donc supprimées et

remplacées par de nouvelles, plus proches des habitations. Au total, le quartier bénéficiera de 97 places - 90 nouveaux emplacements et 7 déjà existants. Une allée traversante sera aussi aménagée en parallèle de la rue Jacques-Decour, entre la rue du CNR et l'avenue Salvador-Allende. L'objectif est de sécuriser le ramassage des bornes de tri enterrées et de faciliter l'accès des véhicules de secours et de police.

Enfin, une liaison piétonne en direction des Joncs-Marins sera créée pour répondre aux nouvelles habitudes de déplacement au sein du quartier. L'arrivée de commerces voisins constituera en effet un pôle d'attractivité important, bouleversant les itinéraires actuels. En parallèle à cette réorganisation, la nouvelle liaison facilitera ces cheminements, évitant d'avoir à traverser des parkings. C'est aussi une réflexion globale sur l'aménagement des espaces extérieurs qui est en cours, en particulier sur les espaces verts.

Point d'étape

Dans les immeubles, la réhabilitation avance. Les travaux dans les ascenseurs devraient être complètement terminés au 5 septembre. L'été sera aussi l'occasion de procéder au remplacement de la chaufferie et des radiateurs et d'intensifier les travaux sur les façades (isolation, enduit, peintures et mise en place des loggias). À l'intérieur des appartements, les travaux devraient être achevés pour la mi-juillet, les aménagements dans les parties communes débuteront à cette période. ■

**Réception des travaux : quelle procédure ?**

Les travaux sont déjà achevés dans près de 200 logements. Une fois les ouvriers partis, une nouvelle étape importante a lieu : l'OPR, opération préalable à la réception des travaux. En présence du locataire, l'architecte et l'entreprise qui coordonne les travaux visitent l'appartement afin de contrôler le travail effectué. À cette occasion, il est demandé au locataire de signer un "quitus", document qui atteste d'un constat contradictoire entre les parties visant à valider ou invalider les prestations réalisées. En cas de malfaçons constatées, des interventions sont par la suite effectuées par les prestataires. Tous les détails de la procédure se trouvent dans la plaquette d'Osica sur la réhabilitation.



... LA HALTE-GARDERIE

En visite chez les pompiers

Echanges de services et relations amicales entre la Ville et l'École départementale d'incendie et de secours ont donné lieu à une initiative originale.

Le 11 juin dernier, les enfants de la halte-garderie ont eu le privilège de visiter l'ÉDIS, équipement pilote en matière de formation des sapeurs-pompiers. De quoi intéresser les parents et susciter quelques vocations chez les plus jeunes !

8h45 : ils sont une dizaine de tout-petits et attendent avec impatience le bus de la ville. Ce matin, ils vont rencontrer des pompiers. De vrais pompiers, ceux de l'École départementale d'incendie et de secours (ÉDIS) de Fleury-Mérogis !

9h : c'est l'heure du départ. Enfants et parents sont accompagnés par l'équipe de la halte-garderie et par le coordinateur des moyens techniques et logistiques de la Ville. Pour les adultes, cette matinée est aussi une découverte. En effet, peu d'entre eux connaissent le lieu qui a été inauguré en 2004 et qui occupe 10 hectares sur la commune de Fleury-Mérogis. Situé derrière le centre pénitentiaire, il n'est d'ailleurs pas facile à trouver. Heureusement, Fabrice, le chauffeur du bus municipal, connaît la ville comme sa poche !

9h15 : c'est René Cantillac, adjudant-chef, qui accueille le groupe à la descente de bus. Ce sapeur-pompier professionnel, aujourd'hui proche de la retraite et déjà grand-père, n'a rien perdu de son enthousiasme pour le métier. "Savez-vous que, dans le département de l'Essonne, il y a 51 centres de secours et ici, à Fleury-Mérogis, ce sont 2600 volontaires et professionnels qui s'entraînent chaque année !" Avec les orages du week-end, les équipes n'ont d'ailleurs pas chômé !

9h30 : les enfants regardent, médusés, la grande colonne d'eau en démonstration. Il faut dire que le débit de l'eau, un bar minimum, est impressionnant. Mais il n'en faut pas moins pour éteindre un feu d'immeuble ! Pour chaque stage, les pompiers sont minutés et doivent répéter les gestes qui sauvent. Tous les cas de figure sont au programme : feu d'immeuble ou de voiture, premiers secours aux victimes, etc. Autant dire que, hommes ou femmes, volontaires ou professionnels, tous doivent être en bonne condition physique.

10h15 : les enfants sont ravis : la sirène des pompiers a retenti spécialement pour eux. Après quoi, ils ont eu la permission de visiter l'ambulance et même de grimper au volant !

10h45 : la visite s'achève dans la salle de conférence du centre. Les familles sont invitées à poser des questions sur l'ÉDIS. Certaines personnes, actuellement sans emploi, s'informent sur les opportunités de travail administratif chez les pompiers. L'adjudant-chef les encourage à se renseigner et à rejoindre la grande famille des pompiers ! Et pour les petits qui s'impatientent, il sort une pochette remplie de crayons et de porte-clés à l'effigie, bien sûr, des 40 ans du Service départemental d'incendie et de secours de l'Essonne ! ■



CULTURE

Fleury fait son cirque !

Pendant une année entière, les arts du cirque ont investi la ville. La fièvre a gagné tous les équipements publics, tous les quartiers et toutes les générations ! Ateliers avec les tout-petits, les écoliers, les enfants du centre de loisirs, les demandeurs d'emploi, les seniors, les habitants... Chacun est entré en scène à un moment ou un autre : dans une salle ou "hors les murs", sous un chapiteau ou en plein air, au gymnase ou dans la rue, sous le soleil ou sous un orage ! Le partenariat de la Ville avec l'Association pour le développement du cirque en Val d'Orge a beaucoup contribué à ce succès. Unique en son genre dans l'Essonne, cette école de cirque regroupe à la fois artistes, pédagogues et techniciens. Sans compter tous ceux qui se joignent régulièrement à eux : la compagnie du Bois Midi, Les Chapardeurs, Animakt, Les Facteurs d'amour. Art traditionnel, populaire, nomade, ouvert sur les cultures du monde, le cirque est un formidable levier culturel et social. À Fleury, ville en pleine mutation, cette pratique artistique tous azimuts a favorisé la rencontre stimulante entre amateurs et professionnels et semé dans les quartiers des graines fertiles de cultures. ■



L'année dernière, la fête de la ville (25/6/2012) faisait déjà la part belle aux arts du cirque : ateliers, arts de rue, spectacles... Les enfants avaient mordu à l'hameçon ! C'était le début d'une belle aventure...



Ambiance tripot des années 30 au repas de fin d'année (12/12/2012) des retraités de la ville. Jeux de cartes, musique, danse, numéros et saynètes étaient au programme des tenanciers de ce drôle de cabaret.



Dans le cadre des vœux du maire aux écoles, les enfants avaient rendez-vous (29/1/2013) avec Monsieur Loyal. Depuis cette première rencontre, les enfants ont eu bien l'occasion de l'aider à retrouver son cirque !



Atelier trapèze sous l'œil bienveillant de la belle et talentueuse Lucie (Association pour le développement du cirque en Val d'Orge). En deux jours, pas moins de 90 enfants sont passés par les ateliers cirque !



Ateliers amateurs et spectacles professionnels se sont succédé aux Résidences pour le plaisir des habitants du quartier. De bien belles vacances !



Le mardi 7 mai, toute l'équipe du "Cabaret tripot" (7 artistes, 3 musiciens, 1 technicien) a présenté son spectacle de cirque traditionnel en plein air qui a attiré plus de 350 personnes !



Les enfants de l'école Joliot-Curie découvrent les arts du cirque au gymnase avec les artistes de l'Association pour le développement du cirque en Val d'Orge (21/2/2013).



Même le carnaval de Fleury (30/3/2013), avec son défilé de clowns, d'acrobates, de dompteurs de lions et son Monsieur Muscle, en a fait tout un cirque !



Les seniors ont appris à soigner leur entrée en scène grâce aux conseils avisés et au panache du comédien Lionel Bécimol (19/4/2013). Une série d'ateliers qui s'est terminée... sous le grand chapiteau.



Le grand chapiteau, installé sur la Pointe-Verte, était plein à craquer le vendredi 21 juin pour le Cabaret des enfants. Par ici le spectacle !



Quatre-vingts lettres ont été envoyées aux quatre coins du monde grâce aux "Facteurs d'amour" de la fête de la ville (22/6/2013) !



Après la rencontre avec Monsieur Loyal (19/6/2013) et les ateliers cirque pour les tout-petits (22/6/2013), la Maison de la petite enfance a envahi le chapiteau pour un bal chanté et dansé. Magique !



Pendant les vacances de printemps, un petit village artistique s'est installé au cœur des Résidences. Durant deux jours (6 et 7 mai 2013), les enfants du quartier ont pu s'initier aux différents arts du cirque : jonglage, diabolo...



Pour clore la fête de la ville (22/6/2013), le Pudding Théâtre et l'association Animakt ont surpris les spectateurs avec leur voiture artifice et leur spectacle déjanté et flamboyant.



Le cabaret des enfants



Le 18 juin, c'est le grand jour pour les CP et CE1 de l'école Joliot-Curie ! Les écoliers présentent sous le chapiteau leur spectacle de fin d'année. Le climat est orageux et l'ambiance... surchauffée !



Ambiance survoltée sous le chapiteau, vendredi 21 juin, pour le Cabaret des enfants du centre de loisirs. Artistes en herbe et professionnels du cirque ont enchaîné les numéros.



Plus de 300 personnes sont venues applaudir petits et grands. Quelles soirées !

Anaïs (CE2), Margot (CE2) et Shana (CM2) ont participé durant l'année scolaire aux ateliers cirque proposés aux enfants du centre de loisirs. C'est ainsi qu'elles ont été amenées à participer au grand cabaret des enfants et à présenter leurs numéros sous le grand chapiteau, à l'occasion de la fête de la ville. Un grand moment !

FM: Racontez-nous comment se sont déroulés les ateliers cirque ?

Margot : Les ateliers avaient lieu tous les mercredis, dans la salle Wiener, à côté du CMA. Fred et Ingrid, les animateurs du centre de loisirs, nous accompagnaient et sur place, c'est

Lucie et Grégory qui animaient les ateliers.

Anaïs : On commençait par s'échauffer en bougeant la tête, les épaules, le dos, les fesses... Et après, on s'entraînait et on testait les numéros devant les autres.

FM: Est-ce que certains arts du cirque vous ont particulièrement plu ?

Margot : On avait cinq séances pour les tester et après on choisissait celui qui nous plaisait le plus. Moi, j'ai choisi les assiettes chinoises !

Shana : Moi j'ai choisi les diabolos !

Anaïs : Au début, j'avais choisi la boule mais je n'y arrivais pas alors j'ai choisi le fil de fer.

FM: Est-ce que vous aviez le trac, vendredi soir, pour le grand spectacle sous le chapiteau devant vos parents ?

Shana : Non pas trop.

Anaïs et Margot : Ah si, super le trac !

FM: Qu'avez-vous pensé des numéros des professionnels ?

Anaïs : C'était bien, surtout la corde et les acrobates, mais ça faisait peur quand ils faisaient semblant de tomber !

Shana : Moi j'ai beaucoup aimé le numéro avec les deux diabolos.

FM: Est-ce que ça vous a donné envie de faire du cirque ?

Anaïs, Margot et Shana en cœur : Ah, oui ! Dès qu'on peut, on refait des ateliers cirque !



ACTIVITÉS

Les associations font leur rentrée !



Samedi 7 septembre, de 14h à 18h, les associations vous donnent rendez-vous au complexe sportif Jacques-Anquetil pour le rendez-vous incontournable de la rentrée. Inscriptions, informations, démonstrations... c'est le moment idéal pour découvrir toutes les activités qu'il est possible de pratiquer à Fleury.

26 associations seront présentes, offrant un large choix, pour tous les âges et pour tous les goûts, dans les domaines du sport, de la culture ou de la solidarité.

La journée sera aussi festive, rythmée par les animations musicales du groupe Bwa Bandé et du Centre musical et artistique. Et de nombreux cadeaux seront à gagner au cours d'un grand tirage au sort. Alors, n'hésitez pas : venez découvrir de nouvelles disciplines et faire vos inscriptions lors de cette grande fête des associations ! ■

Forum des associations - samedi 7 septembre de 14h à 18h

Complexe Jacques-Anquetil - rue Pierre-Brossolette

Renseignements : pôle Culture, Vie locale et associative - 01 69 46 72 09

ÉDUCATION

Léz'arts... à l'école

Tout au long de l'année, les enfants de Fleury s'initient à la musique, à la danse ou au théâtre grâce aux interventions du Centre musical et artistique dans les écoles. Du 10 au 14 juin, la semaine "Léz'arts à l'école" offrait l'occasion aux enfants, mais aussi à quelques parents, d'assister aux spectacles de différentes classes.

Au total, 792 enfants ont bénéficié cette année d'une activité artistique dans leurs classes. Les interventions balayaient le champ des pratiques artistiques : danse contemporaine, musique et chants, hip-hop... Mais qu'elles soient limitées à quelques séances ou étalées sur plusieurs trimestres (selon le souhait des professeurs des écoles), à chaque fois, elles se construisent en lien avec l'équipe pédagogique, s'inscrivent dans le projet de l'école qui les accueille et répondent à une vraie ambition de qualité. Et à chaque fois ou presque, l'aventure artistique ne s'arrête pas là... Les classes de CP de M^{mes} Mounat et Gbone de l'école Langevin ont enregistré des CD sur le thème des couleurs ; à la maternelle Joliot-Curie, un CD et quelques vidéos ont été réalisés

pour l'exposition de fin d'année et un CD de chants a été enregistré par les classes de M^{mes} Marc et Marques à la maternelle Desnos. À l'école élémentaire Joliot-Curie, une lecture à voix haute a clôturé un travail autour du spectacle vivant. En parallèle des interventions, le Cma a aussi préparé des concerts éducatifs (tango, violon, flûte...) sur les différents thèmes abordés en classe. Enfin, la semaine Léz'arts à l'école a donné lieu à 22 spectacles, restituant le travail accompli au cours de l'année.

Les enfants acteurs et spectateurs
La mer, le cirque, le cinéma, l'environnement, ou encore les lieux de vie de l'école... autant de thèmes issus des projets d'école qui ont nourri l'inspiration des artistes en herbe ! Le principe, mis en place il y

a deux ans, est de placer tour à tour les enfants en position d'acteurs et de spectateurs. "Les plus jeunes assistent aux spectacles des plus grands et réciproquement. Il n'y a pas de "stars", chacun est mis en lumière. Les enfants se rendent compte qu'ils peuvent apprendre des autres, quel que soit leur âge, et que chacun aide à la réussite du groupe", explique Pierre-Jean Zantman, directeur du Cma. Pour conclure la semaine, le vendredi 14 juin, les CE2 de l'école Langevin se sont finalement produits devant leurs parents et leurs camarades. La montagne qui accouche, selon le titre de leur spectacle, a littéralement "épaté" le public, conquis ! ■



RUE MAX MARCHAND - MOULOUD FERAOUN

Une "voie" éloquente

Dans le Fleury'mag d'avril 2013, nous présentions succinctement les personnalités retenues pour la dénomination des nouvelles voies des Joncs-Marins. La culture française rend vivantes les artères des villes en leur attribuant des appellations variées qui, bien souvent, interrogent les habitants et les passants. Ainsi la botanique des "Joncs-Marins" côtoie le combat contre la ségrégation et le racisme (Martin Luther King, Rosa Parks), la lutte contre le colonialisme (Aimé Césaire) et la Guerre d'Algérie (1954-1962).

La rue Max Marchand - Mouloud Feraoun évoque une page tragique de l'histoire : six inspecteurs de l'Éducation nationale furent assassinés par l'OAS, à Alger, le 15 mars 1962.



À l'image de la Métropole, l'Algérie connaissait à cette époque le statut de la départementalisation. Mais dans le domaine de l'enseignement comme dans bien d'autres, un régime d'exception florissait. Pour 99% d'élèves d'origine européenne scolarisés, on comptait seulement 15,4% d'enfants arabes et kabyles à la rentrée de 1954, année du déclenchement de la lutte armée pour l'indépendance. Afin de remédier à cette sous-scolarisation, des "centres sociaux éducatifs" furent créés par Germaine Tillion, résistante, déportée au camp de Ravensbrück, ethnologue, ayant en outre une très bonne connaissance de l'Algérie. Ils seront ensuite mis sous l'autorité de l'Éducation nationale. Mais la répression contre les centres sociaux éducatifs s'exerça dès 1957 par des arrestations et des tortures. Le général Massu s'efforça de les démanteler, sous prétexte de collusion avec le FLN. Dès la mise en place de l'OAS, Organisation armée secrète, en avril 1961, ses responsables eurent pour objectif de les détruire, ce qu'ils pensaient réussir en assassinant leurs dirigeants.

Un crime honteux
Le 15 mars 1962, à quatre jours

des accords d'Évian pour la paix en Algérie, un commando de l'OAS se rendit au siège des centres sociaux éducatifs où se tenait une réunion générale de tous les inspecteurs. Ils désignèrent (de façon très symbolique) six hommes. Trois d'entre eux étaient originaires de Métropole : Max Marchand, Inspecteur d'académie et directeur des centres, Marcel Basset, Robert Aymard. Les trois autres étaient d'origine kabyle : Mouloud Feraoun, écrivain et adjoint de Max Marchand, Ali Hamoutène et Salah Ould Aoudia. Tous furent exécutés sauvagement par des tirs à l'arme automatique. Au nom de l'Algérie française, le plus inutile des crimes venait d'être commis.

Max Marchand : un destin hors du commun

Né le 16 février 1911 à Montauville (Eure), prisonnier de guerre en Silésie (1940-1944), Max Marchand fut ensuite licencié ès lettres et reçu au concours d'Inspection. Nommé à Oran, il s'aperçut très vite que les élèves, issus de milieux hétérogènes, ne pouvaient pas assimiler les programmes scolaires sans qu'on leur fournisse des outils de travail spécifiques. Il se consacra donc à cette tâche, tenant compte

des difficultés d'acquisition des sons dans l'apprentissage du langage et concevant des manuels tels que *Histoire de France et d'Algérie*. Par ailleurs, il choisit André Gide comme sujet principal de ses travaux littéraires et obtint le grand prix littéraire de l'Algérie en 1957. Il fut également président de la Fédération des œuvres laïques d'Oranie et de la Ligue d'enseignement d'Oranie, militant de la SFIO, opposant à la politique algérienne de Robert Lacoste, Max Lejeune et Guy Mollet. Ses actions furent reconnues : chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, croix de la Valeur militaire, officier des Palmes académiques.

En lui consacrant un nom de rue, la Ville rend ainsi hommage à une personnalité hors du commun qui connut une destinée tragique, aux côtés de son ami et écrivain Mouloud Feraoun dont nous reparlerons dans le prochain Fleury'mag. À suivre... ■

Ci-dessus : Max Marchand (1911-1962).

Texte et sources de M. Michel Lambart, vice-président de l'association "Les Amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs Compagnons" (BP90 - Sainte-Geneviève-des-Bois Cedex).

Adrien Pierson, directeur de l'école maternelle Langevin

"L'accès à la culture pour tous est fondamental. Beaucoup d'enfants n'ont pas l'occasion de voir des expositions ou d'assister à des concerts. Les interventions artistiques permettent de développer leur esprit de création, leur curiosité, mais aussi leur écoute, leur concentration... Je remercie le Cma, qui apporte de vraies propositions artistiques aux élèves et avec lequel nous nourrissons des liens précis, étroits, rigoureux. Cette année, le projet a abouti à une belle exposition-chorale nourrie de nombreuses productions picturales, sur les lieux de vie de notre école."



Stéphanie Ballet, coordinatrice des intervenants en milieu scolaire

"Pour moi, les pratiques artistiques à l'école sont importantes par les valeurs qu'elles véhiculent auprès des enfants de tous horizons sociaux confondus : ouverture à d'autres cultures et d'autres esthétiques, écoute, créativité et développement personnel. Elles permettent sous forme d'activités ludiques et en partenariat avec les enseignants, une découverte de soi et des autres qui génère du partage, du plaisir et des rencontres..."



Vacances nature

Cet été, profitez des parcs de la ville ! Les espaces naturels, qui occupent 60 % du territoire communal, sont l'occasion de promenades et de découvertes à deux pas des quartiers : forêt régionale de Saint-Eutrope (242 hectares classés "Espace naturel sensible" et "Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique"), bois des Trous, des Joncs-Marins et des Chaqueux, parcs Marcille, de la Marquise, de la Greffière (avec son nouveau parcours sportif).



Du 8 au 12 juillet

Tria-cités

16^e édition du challenge sportif avec les jeunes du Val d'Orge.

Lire page 9

Dimanche 14 juillet

À partir de 21h

Complexe Jacques-Anquetil

Fête du 14 juillet

21h, bal DJ sur le parvis du complexe Jacques-Anquetil.
23h30, feu d'artifice musical au skate parc, rue Roger-Clavier.
23h45, bal jusqu'à 1h.

Samedi 20 juillet

Sortie famille à Thoiry

Sortie en famille au zoo-parc de Thoiry dans les Yvelines.

Lire page 9

Samedi 17 août

Sortie famille base de loisirs

Sortie en famille dans une base de loisirs francilienne.

Lire page 9

Dimanche 25 août à 10h

Parking du cimetière

25 août 1945

Le 25 août, la commémoration de la libération de Fleury-Mérogis durant la Seconde Guerre mondiale aura lieu à 10 heures.

Rendez-vous au parking du cimetière. Dépôt de gerbe et allocution de la municipalité. Rafraîchissement offert par la municipalité, en mairie.

Mercredis 4 et 18 septembre

Ateliers CV/lettres de motivation

Organisés par le pôle Insertion-Emploi de la Ville.

Lire page 7

Samedi 7 septembre

de 14h à 18h

Complexe sportif Jacques-Anquetil

Forum des associations

Sport, culture... Le rendez-vous incontournable de la rentrée pour les inscriptions et informations.

Renseignements au 01 69 46 72 09

Lire page 17

Mardi 17 septembre

Sensibilisation à la lutte contre le tabac

Demi-journée organisée par le pôle Insertion-Emploi de la Ville.

Lire page 7

Rencontrez vos élu(e)s



David Derrouet, maire, vice-président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge, député suppléant



Aline Cabeza, maire-adjointe chargée de l'Habitat, du Logement, des Actions sociales, de la Santé et du Handicap



Jean-Marc Frésil, maire-adjoint chargé de la Culture



Nathalie Batard, maire-adjointe chargée des Affaires scolaires et de la Réussite éducative



Claude Boutin, maire-adjoint chargé des Travaux



Frédéric Dufossé, maire-adjoint chargé de l'Enfance



Nadia Le Guern, maire-adjointe chargée de la Petite enfance



Didier Rajobson, maire-adjoint chargé du Développement durable



Alexandra Le Foll, maire-adjointe chargée du Sport et de la Jeunesse



Joseph Jasmin, conseiller municipal délégué à la Sécurité publique



Jean-Eugène Louziéni, conseiller municipal délégué à la Vie associative et aux Retraités



Karine Ranvier, conseillère municipale déléguée à l'Emploi et aux Commerces de proximité



Gaëlle Diouf, conseillère municipale déléguée aux Affaires sociales et à la Lutte contre les discriminations



Célia Legenty, conseillère municipale déléguée à la Jeunesse (12-15 ans)



Laurence Lespinard, conseillère municipale et vice-présidente de la CAVO



Kheira Aouad, conseillère municipale et déléguée communautaire



Boualem Benaoua, conseiller municipal et délégué communautaire



Boury Diouf, conseiller municipal et délégué communautaire



Martine Chabot, conseillère municipale et déléguée communautaire



Jamila Chakir, conseillère municipale



Germain Battais, conseiller municipal

Élu(e)s de l'opposition



Marina Ramos-Schmitt, conseillère municipale



Kamel Mednini, conseiller municipal



Michel Humbert, conseiller municipal



Abdel Yassine, conseiller municipal



Hervé Corzani, conseiller municipal



Annie Saltzmann, conseillère municipale



Dominique Vincent, conseiller municipal



Anne-Marie Fauve, conseillère municipale

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLU(E)S :

• Avec le maire, vice-président de l'agglomération du Val d'Orge, député suppléant, **David DERROUET**
01 69 46 72 00

• Avec les adjoints et les conseillers municipaux délégués
01 69 46 72 44
• Avec la délégation de Marjolaine **RAUZE**, conseillère générale, elle reçoit en mairie de Fleury sur RV - 01 69 25 39 21

• Avec **Malek BOUTIH**, député de l'Essonne, il reçoit sur RV.
Permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 4 rue Émile-Kahn
01 60 15 56 53
malekboutih2012@gmail.com

TRIBUNE D'EXPRESSION LIBRE À L'OPPOSITION

En vertu de la loi relative à la démocratie de proximité, la municipalité réserve un espace à l'expression de l'opposition.

Texte non communiqué.

Le maire de Fleury ne manque pas une occasion de soutenir les surveillants et leurs syndicats qui se battent à juste titre pour des moyens et de meilleures conditions de travail. Mais lorsqu'il doit en tant que responsable traiter des conditions de travail du personnel communal, là, le discours est tout autre. Refus du dialogue social, les représentants des personnels étant accusés de tous les maux. Dans une motion adoptée lors de son congrès départemental, la CGT dénonce l'attitude du maire de Fleury, les entraves syndicales, les retraits de salaires, les sanctions abusives, les pressions répétées, les discriminations, le mépris des instances syndicales et la CFDT dénonce des poursuites judiciaires et des procédures disciplinaires envers les représentants du personnel de Fleury. Beau double langage ! Les élus Front de gauche seront toujours au côté de ceux qui défendent leurs droits. Au centre pénitentiaire comme en mairie.



Marina Schmitt, élue indépendante.

Groupe Front de gauche : Michel Humbert, Abdel Yassine, Hervé Corzani, Annie Saltzmann, Dominique Vincent, Anne-Marie Fauve.

HÔTEL DE VILLE

12, rue Roger-Clavier - BP 107
91706 Fleury-Mérogis cedex
01 69 46 72 00
www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires : lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30. Samedi : de 9h à 12h.
Mairie fermée le mercredi.

AUTRES NUMÉROS**• LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE**

1, pl. Saint-Exupéry
91704 S^{te}-Geneviève-des-Bois cedex
01 69 72 18 00

• MAISON DE JUSTICE ET DU DROIT

Le Trianon - 72, route de Corbeil
91360 Villemoisson-sur-Orge
01 69 46 81 50

• GENDARMERIE DE FLEURY

1, avenue des Peupliers
01 60 15 72 05

• PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

Permanence en mairie sur RV
01 69 46 72 30 (service social)
Siège : 126, avenue Gabriel-Péri
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 69 04 41 03

• ASSISTANTES SOCIALES

Espace familial Louis-Daquin
Sur RV - 01 69 46 57 60

CARNET**NAISSANCE**

BENJAMIN Stéphane, Léon, Benoit né le 21/6/2013.

• Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont pas publiées dans le Fleury' mag. Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'État civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.

• MISSION LOCALE DU VAL D'ORGE

27, avenue de Brétigny
Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 54 00

• CAF

- **Sainte-Geneviève-des-Bois**
4, rue Jean-Jacques-Rousseau
Sur RV - 01 60 91 88 94

- Morsang-sur-Orge

34, avenue René-Cassin
1^{er} et 3^e lundis du mois de 14h à 16h

TAXIS

• **M. Belamine** : 06 08 81 60 60

• **M. Pereira** : 06 08 02 02 85

ou 01 69 51 37 36

• **Transport accompagné** :

06 27 88 88 77 ou 09 81 85 34 71

GUIDE SANTÉ**• PROTECTION INFANTILE**

Prévention santé gratuite pour les enfants de 0 à 6 ans - Maison de la petite enfance - 01 69 46 67 06
Consultations sur RV

• MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso, 01 69 04 11 59
Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende, 01 60 15 82 83
Andrzej PLATEK : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 60 15 49 06

Philippe VIENOT : cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux, 01 69 51 27 23

COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS

• **Déchets végétaux** (pavillonnaire)
Dans le bac au couvercle vert et 3 fagots attachés.

Le **lundi matin** de mars à novembre.

• **Objets encombrants**
Les **mercredis 17 juillet** et **21 août** (secteurs pavillonnaire et collectif).

• **Déchèterie mobile**
Les **samedis 27 juillet** et **24 août**, 9h-12h, contre-allée de l'Écoute-s'il-pleut. **Rappels** : pas de collecte les jours fériés. Sortir vos déchets après 19h, la veille du passage du service.

• **INFIRMIERS** (cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux) :
Malika MOUMEN, 06 64 83 86 21
Frédéric VARENNE, 06 63 25 14 22

• CMPP

6, rue du CNR - 01 60 16 02 69

• SOS MÉDECINS

Tél. : 08 26 88 91 91 - 24h/24

• LABORATOIRE D'ANALYSES

Centre hospitalier Manhès,
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 91

• KINÉSITHÉRAPEUTE

Valérie PROVOST, cabinet médical des Sources, 55 bis rue André-Malraux à Fleury - 06 33 58 93 34
ou 09 51 44 33 80 (l'après-midi)

• DENTISTES

10, rue de l'Orge
D^r KORBER : 01 60 16 64 17
D^r SONIGO : 01 60 16 56 86

• PHARMACIES

Marianne LECHERTIER
5, pl. du 8-Mai-1945 - 01 60 15 80 83
Marie-Laure PERIN
2, avenue du Docteur-Fichez
01 69 24 39 90

• CENTRE JEAN-MOULIN

Réadaptation professionnelle
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 66 00

• RÉSIDENCE MARCEL-PAUL (EHPAD)

8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 65 00

• CENTRE HOSPITALIER

MANHÈS
8, rue Roger-Clavier - 01 69 25 64 00

Pour tout renseignement :

0 800 293 991 (appel gratuit).
www.agglo-valdorge.fr

PERMANENCES EN MAIRIE**• CONTRÔLEUR DES IMPÔTS**

Le jeudi **5 septembre** de 8h30 à 11h, sur rendez-vous en appelant au 01 69 46 72 00.
Pas de permanence en juillet-août.

• AVOCAT CONSEIL

Pas de permanence en juillet et août.

BUVETTE
ET
RESTAURATION
AVEC
L'ASSOCIATION
TI'MACATIA

FÊTE DU 14 JUILLET

Dimanche 14 juillet

21h Bal DJ

sur le parvis du complexe Jacques-Anquetil

23h30 Feu d'artifice musical

au skate parc, rue Roger-Clavier

23h45 Bal jusqu'à 1h



Info : 01 69 46 72 09 - www.mairie-fleury-merogis.fr